

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Revue économique franco-suisse  |
| <b>Herausgeber:</b> | Chambre de commerce suisse en France  |
| <b>Band:</b>        | 25 (1945)   |
| <b>Heft:</b>        | 6   |
| <b>Artikel:</b>     | Le nouveau directeur général de la Chambre de commerce suisse en France                 |
| <b>Autor:</b>       | Pury, Gérard de   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-888820">https://doi.org/10.5169/seals-888820</a> |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## M. ERNEST HONVERT †

Nous avons eu la douleur d'apprendre le décès de M. Ernest Monvert, vice-président de la Chambre de commerce suisse en France, survenu le 16 juillet 1945, à l'âge de 65 ans.

En raison des services éminents rendus par M. Monvert à la Chambre de commerce suisse en France et de l'attachement qu'il lui a toujours témoigné, il nous a été d'autant plus pénible de ne pouvoir, faute de place, lui consacrer dans ce numéro un article biographique. Qu'il nous soit permis d'y revenir dans le N° 8 de septembre 1945 de notre Revue et de lui rendre ainsi l'hommage qui lui est dû.

Nous tenons néanmoins à exprimer dès maintenant à sa famille notre profonde sympathie.

## LE NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

C'est un matin d'avril 1940 que je vis Jacques Boitel entrer, pour la première fois, dans mon bureau de l'avenue de l'Opéra. Rien ne pouvait me laisser prévoir que j'aurais la joie, un jour, de lui céder le fauteuil que j'occupais, alors, depuis huit ans. Je ne prévoyais pas davantage que la « Revue économique franco-suisse » me procurerait le plaisir au lendemain de la guerre, de présenter mon successeur à ceux des membres de la Chambre de commerce suisse en France qui n'ont pas eu l'occasion de le rencontrer au cours de ses cinq premières années d'activité au service de la compagnie.

En effet, comment aurais-je pu penser que ce jeune archiviste-paléographe prendrait goût au problème — captivant, reconnaissons-le — des relations économiques franco-suisses. Il se consacrait alors à l'enseignement du latin et du grec, tout en terminant ses études à l'Ecole des chartes. Bien clairvoyant eût été celui qui aurait pu dire que Jacques Boitel montrerait, quelques années plus tard, les qualités nécessaires pour amener le Conseil d'administration à lui confier le gouvernail de la Chambre de commerce. Et pourtant, son aspect n'est guère celui d'un « rat de bibliothèque ».

Issu d'une famille suisse originaire de France, il descend, par sa mère, de pionniers de l'industrie horlogère des montagnes neuchâteloises. Son père, Edmond Boitel, avait fait des études à l'Ecole des beaux-arts à Paris. C'était un architecte et peintre

de talent, qui a laissé à sa génération le souvenir d'un homme unanimement aimé.

Jacques Boitel est né en 1910 à Colombier, près de Neuchâtel, dans ce petit château du Pontet où vécut Mme de Charrière, amie de Mme de Staël, de Benjamin Constant et d'autres beaux esprits du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il a fait ses premières études à Colombier, puis à Neuchâtel, où il obtint son baccalauréat classique. Après un stage dans une maison de publicité et différentes écoles militaires qui lui vaudront le grade de premier-lieutenant d'artillerie de campagne, il quitte la Suisse pour la France, afin d'y poursuivre ses études. Après trois années à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, il en sort en 1936, licencié en histoire, pour entrer à l'Ecole des chartes, où la guerre l'a trouvé ayant terminé sa période de scolarité réglementaire et préparant une thèse d'histoire diplomatique sur les relations franco-anglaises pendant la seconde partie de la guerre de cent ans.

Mobilisé en Suisse pendant l'hiver 1939-1940, il fut engagé à la Chambre de commerce suisse en France, mais les événements de juin 1940 l'empêchèrent de rejoindre immédiatement son poste à Paris.

Ce n'est donc qu'en 1942 qu'il put terminer cette thèse, qui lui vaut le titre d'archiviste-paléographe.

Pendant ce temps, le secrétariat général de la

compagnie a reçu l'ordre de se « replier » de Paris sur Bordeaux. Après le dramatique exode et l'arrivée des troupes allemandes sur les bords de la Garonne, je suis reparti pour la Suisse et c'est là que Jacques Boitel m'a rejoint. Nous avons commencé notre coopération en collant des timbres sur des enveloppes de circulaires. Mais bientôt nous avons pu repartir pour Paris, où nous nous sommes attelés, pendant cinq années de guerre, à un travail intense, passionnant... mais souvent ingrat. Je me souviens du jour où, sous l'occupation allemande, Jacques Boitel fut arrêté par la « Gestapo », pendant quelques heures seulement, Dieu merci, parce qu'on avait trouvé chez lui un document jugé suspect de collusion avec l'Angleterre et qui n'était, en réalité qu'une photocopie d'un parchemin du moyen âge rédigé en latin !

Jacques Boitel s'intéressait de plus en plus à sa nouvelle activité et y déployait toutes les ressources de son intelligence et de ses connaissances acquises à l'Ecole des chartes. Celle-ci, créée en 1821, « se propose, au point de vue scientifique, de former des érudits initiés aux disciplines nécessaires à l'intelligence des sources de l'histoire... et au point de vue professionnel, d'assurer la préparation aux fonctions d'archiviste et de bibliothécaire ». Si nous en croyons l'adage « tout est dans tout », pourquoi ces mêmes disciplines n'aideraient-elles pas à la compréhension des problèmes économiques ? Quant aux méthodes inculquées

aux futurs archivistes, j'ai pu me rendre compte qu'elles sont éminemment précieuses pour une chambre de commerce qui remue, chaque jour, une mer de paperasses dans laquelle elle risquerait de se noyer, si elle ne procérait pas au classement de ses archives suivant des principes rigoureux dont Jacques Boitel nous a donné la formule et a contrôlé l'application. Ses fonctions de secrétaire technique l'ont mis, depuis cinq ans, en contact direct avec le monde des affaires et sa vivacité d'esprit lui a permis d'acquérir les connaissances pratiques qui manquaient partiellement à sa formation.

Il sera secondé par une équipe de jeunes collaborateurs qui ont tous travaillé dans l'industrie, le commerce ou la banque. Il aura surtout à ses côtés un secrétaire général dont l'appui sera précieux, car M. Léon Mathez a une longue expérience de la Chambre de commerce et nous fêterons, l'année

prochaine, ses vingt-cinq premières années d'activité au service de la Compagnie.

Les membres de la Chambre de Commerce paraissent avoir appris avec une grande satisfaction que leurs président et administrateurs avaient fait appel à Jacques Boitel pour diriger la compagnie à compter du 15 août 1945. C'est une tâche pleine d'intérêt qu'entreprend le nouveau Directeur général à l'aube d'une ère riche en promesses pour le développement des échanges franco-suisses. On ne saurait assez l'en féliciter tout en lui exprimant des vœux sincères pour le succès de son nouveau poste.

M. Jacques BOITEL  
Directeur de la Chambre de commerce suisse en France



Personnellement, je m'associe de tout cœur à ces félicitations et à ces vœux et suis heureux, au moment où je rentre dans le rang des membres de la Chambre de commerce suisse en France, de trans-

mettre le flambeau à un ami en qui j'ai placé mon estime et ma confiance.

Gérard de PURY.

## L'INDUSTRIE CHIMIQUE EN SUISSE ET EN FRANCE

### I. — L'INDUSTRIE CHIMIQUE EN SUISSE

L'existence d'une industrie chimique florissante peut sembler anormale dans un pays pauvre en matières premières et dans lequel l'importation joue un rôle primordial. Pourtant, si l'on considère les caractères généraux de l'industrie suisse tout entière, nous les retrouvons inchangés et parfois même accentués dans cette branche particulière de l'économie suisse.

En raison des charges qui résultent d'un niveau de vie élevé, d'un coût de production supérieur à celui de ses concurrents, l'industrie suisse ne peut exister qu'à la condition de fabriquer des produits de haute qualité. Pour y parvenir, la précision, la méthode, la persévérance et le génie inventif qui sont les marques distinctives de la production suisse, doivent s'allier à une mise en œuvre totale de tous les moyens disponibles.

Dans l'industrie chimique en particulier, nous en trouvons un exemple frappant.

Considérons tout d'abord les données de son approvisionnement en matières premières :

Le **charbon** vient incontestablement en tête des produits nécessaires à son activité. On pourrait croire que l'énergie électrique, première richesse naturelle de la Suisse, arriverait à compenser ses besoins. Il n'en est rien, car la consommation exigée par l'équipement électrique des usines de produits chimiques actuellement en activité dépasserait largement les possibilités. Il faut donc du charbon, environ 900.000 tonnes par an, dont 700.000 pour les usines à gaz, premier stade de la fabrication de la majeure partie des produits chimiques.

Les sous-produits que l'on en tire, coke, gou-

dron, sont à l'origine de dérivés jouant un rôle essentiel. Il s'agit notamment de l'éthylène et du benzol lourd, matières de base par excellence, de colorants organiques et de produits pharmaceutiques dont nous verrons plus loin l'importance.

Quant au coke, sa combinaison à la chaux donne l'acétylène dont les composés multiples trouvent un emploi aussi bien dans l'industrie pharmaceutique que dans celle des textiles artificiels ou des colorants.

Enfin, c'est du goudron que l'on extrait la naphtaline et l'anthracène nécessaires à la fabrication des colorants solides. On voit ainsi l'importance que revêt l'approvisionnement en charbon pour l'industrie chimique tout entière. Notons que ces besoins ne représentent que le quart environ des importations totales de la Suisse en combustible.

Les **pyrites** et le **soufre** viennent en second rang des matières dont l'importation est indispensable. Le traitement des pyrites fournit à la Suisse l'acide sulfurique nécessaire à l'industrie textile et à celle des engrains.

Quant au soufre, dont l'importation a été suspendue pendant la guerre, des installations coûteuses de récupération ont été réalisées dans les usines à gaz pour permettre la production de produits anti-parasitaires et celle des textiles artificiels.

En revanche, le sol suisse fournit la **chaux**, l'**eau**, le **sel** et le **bois**.

Nous n'insisterons pas sur la complexité et le nombre d'applications de ces produits. Leur utilisation a été poussée au maximum; c'est ainsi qu'il a été possible d'extraire des quantités appréciables